

Assemblée générale le 29 mars 2008, 9.00 heures

**Salle paroissiale de l'église Ste Thérèse
Av. Ste Thérèse 5A – 1700 Fribourg**

Présents : selon liste annexée

Assemblée présidée par Quan Vinh Nguyen et André Loembe

Modération : Juan Moran

Secrétariat et rédaction du présent procès-verbal : Joseph Ngandu

1. Accueil

Sur le coup de 9 heures, le Comité directeur du FIMM-Fribourg accueille les participantes et les participants autour d'une tasse de café et d'un croissant.

Peu après, le Président du FIMM-Fribourg, le Dr Quan Vinh Nguyen prononce une allocution de bienvenue adressée à l'assistance. Il insiste sur l'importance du premier anniversaire du FIMM-Fribourg. Le comparant à celui d'un enfant, il le considère comme une victoire d'une vie souvent guettée par de multiples vicissitudes et dangers de l'existence.

A l'instar d'un enfant à l'âge d'un an, dit-il, FIMM-Fribourg ressemble à un enfant qui est déjà debout, a déjà effectué quelques pas et prononcé quelques mots. Il continuera à perfectionner son développement psychomoteur, et marchera bientôt seul mais fermement sur ses pieds. Il formulera et exprimera sa pensée de manière autonome.

Par ailleurs, le Président insiste sur deux obstacles majeurs. Le premier, c'est le manque de moyens. Malgré une politisation et une médiatisation à l'extrême des problèmes liés à la migration, les mesures concrètes et efficaces en faveur de l'intégration demeurent quasi inexistantes. Le second obstacle, d'après lui, a été la difficulté de concilier une multitude de cultures, de sensibilités et d'intérêts divergents. Bon gré mal gré, FIMM-Fribourg a relevé le défi de la compréhension mutuelle et de la solidarité sincère qui ont pris le pas sur les alliances de fortune, les discussions stériles et conflictuelles. A l'extérieur, il a tissé des liens très forts avec la population et avec les Autorités à travers des multiples activités sociales, culturelles et politiques.

Enfin le Président invite tout le monde à prendre part aux activités conduites par FIMM-Fribourg.

2. Approbation du PV de l'Assemblée générale du 21 octobre 2006

Vu qu'il n'y a eu ni remarque ni objection dans les délais, le PV de l'A.G. du 21 octobre 2006 est adopté à l'unanimité.

3. Rapport financier 2006-2007

Les comptes 2006-2007 sont présentés par André Loembe, vice-président du FIMM-Fribourg à la demande de Régine Mafunu Dénervaud absente. Celle-ci assurant la trésorerie ad interim. Les comptes sont approuvés par l'Assemblée après le quitus des réviseurs, en l'occurrence Gilbert Bigirindavyi et Fernando Ardito. Néanmoins, trois remarques sont formulées.

Jean-Claude Kalala (SAJIM-ADC) suggère que les amendes d'ordre soient évitées dans l'avenir. Rose-Marie Belfiore (Colonia Libera Italiana) regrette la petitesse des cotisations des membres, ce qui est un mauvais signe donné à l'extérieur. Enfin Antonio Da Cunha (FIMM-CH) fait remarquer la part du travail bénévole immense qu'il faudrait comptabiliser dans le calcul des apports des associations membres.

4. Intervention du Président du FIMM-CH, le Prof. Antonio Da Cunha

Le Président du FIMM suisse remercie le FIMM-Fribourg pour l'invitation et le félicite pour le travail accompli en une année.

Faisant l'historique du FIMM-CH, le Professeur Da Cunha rappelle que la plate-forme a vu le jour en 2000 à la suite d'un triple constat : le déficit démocratique, l'absence de voix collective des Migrants et des migrants, et le changement structurel de la migration. Car, pour les initiateurs du projet, désormais, les Migrants sont là pour longtemps. Ils doivent s'organiser pour pouvoir intervenir collectivement dans le débat public par des critiques judicieuses et des propositions.

Pour lui, les fondements de FIMM-CH sont d'ordre éthique : les droits de l'homme, les valeurs démocratiques et la laïcité. Sa charte insiste sur la participation du Migrant comme acteur tout au long du processus de son intégration, sur l'accès aux ressources pour assurer son autonomie et sur son implication dans la vie collective grâce aux partenariats divers, aux échanges interculturels, à la promotion de l'égalité des chances et à l'abolition des discriminations.

C'est la raison pour laquelle, affirme M. Da Cunha, le débat doit se professionnaliser afin de tirer profit du référent culturel doublement enrichi par la reconnaissance du pays d'accueil et par l'apport des pays d'origine.

Cette prise de conscience est la conséquence du changement dans l'attitude des Autorités suisses envers les Migrants. Jusqu'en 1970, elles donnaient la primauté à « la politique d'admission » des Migrants censés demeurés momentanément sur le territoire helvétique pour des raisons de travail notamment. Par la suite et surtout depuis 5 ans, l'accent est mis sur l'intégration. Ceci suppose l'égalité des chances. Toutefois, force est de constater qu'il s'agit encore d'une politique sélective. L'insertion sur le marché du travail par exemple est très inégalitaire.

De même, l'encadrement juridique est très restrictif puisque l'intégration est déclinée sans garantie de droits. A ce titre, enchaîne M. Da Cunha, on se demande si pour les Autorités fédérales, les acteurs de l'intégration sont pris au sérieux. Y a-t-il structurellement la volonté de prendre en compte le phénomène de la migration ? Dans le dernier rapport produit sous l'autorité du Conseiller fédéral Christophe Blocher, par exemple concernant les mesures d'intégration, aucune référence n'est faite aux Associations des Migrants. Le rapport lui-même est essentiellement adressé aux Institutions étatiques. Pire, en permanence, il y a confusion entre l'aspect social et l'aspect sécuritaire.

Sur 43 mesures préconisées, une seule concerne les Associations des Migrants, et ne porte d'ailleurs que sur le sport. Le FIMM doit-il être un partenaire, un interlocuteur fort ou pas ? Si oui, l'Etat est-il prêt à l'aider pour qu'il demeure une structure professionnelle qualifiée, se demande M. Da Cunha !

A la fin de l'allocution du Président du FIMM-CH, l'auditoire interloqué manifeste son indignation. André Loembe demande où l'on peut se procurer ledit rapport alors que Jean-Jacques Hanny-Alémon offre ses services pour que, se joignant éventuellement à l'équipe du FIMM-CH, il puisse avec d'autres faire un contre-rapport à proposer au Département de Mme Evelyne Widmer-Schlumpf. Monsieur Da Cunha indique que le rapport est sur le site de l'Office fédéral des Migrations, et que toutes les propositions sont les bienvenues.

5. Propositions d'amendements des Statuts

Il n'y en a pas vu que personne n'en a formulé dans les délais. L'attention est cependant attirée sur le sens des responsabilités et le fléau que constitue l'absentéisme.

6. Projets d'activités pour l'année 2008

A. Projet-Santé

Mme Anne-Marie Pillonel et le Dr Quan Vinh Nguyen expliquent que le projet FIMM-Santé comporte un triple objectif : la prise en charge des Migrants et des indigènes indigents, le dépistage précoce des facteurs à risque et l'égal accès aux soins. Plusieurs modalités de la démarche se trouvent sur le site du FIMM-Fribourg.

Dès avril 2008, les équipes seront opérationnelles notamment au Cabinet d'Alexandra Bravo-Siebel sis Rue de Romont 29-31 le vendredi matin de 9h. à 11h. ainsi qu'au Centre Ceresana, 8, route de la Fonderie le mardi et le jeudi après-midi.

B. Projet-Informatique

Jung Nguyen, le responsable du projet, explique, tableau à l'appui, que dès la mi-mai ou au plus tard au début du mois de juin, des cours seront mis sur pied au Centre AMAF à Courtepin et au local de l'Association URUMI, 49, route du Jura à Fribourg.

Ça sera une structure ouverte aussi bien aux Migrants qu'aux Suisses « de souche ». La formation comportera plusieurs modules axés essentiellement sur l'usage basique de l'ordinateur, condition sine qua non pour être intégré dans la vie moderne.

C. Projet Intégration et Vivre ensemble

Le Projet est présenté par Mohamed Mechkour. En fait, il pense reprendre ce qui se fait déjà dans le canton de Vaud. Il illustre son propos par la projection d'un petit film relatant le parcours type d'un Migrant depuis son arrivée en Suisse en passant par l'apprentissage de la langue jusqu'à son installation définitive.

Monsieur Paul Kahumbu Ntumba, conseiller communal lausannois et membre du FEEL est sollicité pour témoigner à la fois de l'importance de la démarche et de son coût (190'000 Frs à Lausanne).

7. Pause Déjeuner

Le repas de midi est supervisé par Monsieur Jung Nguyen, du reste grand cordon bleu. Il est aidé en cela par une équipe d'AMAF, notamment Mme Modestine Balunga, Nadège Mafunu, Mathilde Carnal et Juliana Pernet.

Le champagne est gracieusement offert par un membre de la communauté vietnamienne, patron du magasin « V'NAM » alors que la communauté italienne n'hésite pas à offrir des spécialités. Tout le monde se régale avec les cuisines vietnamienne, africaine et italienne.

8. Intervention du Conseiller national Ricardo Lumengo

Après le repas, le Conseiller national Ricardo Lumengo intervient sur le thème de l'intégration. Pour lui, l'intégration consiste à s'insérer dans une société, d'en adopter les us et coutumes, et surtout d'en accepter l'ordre juridique.

Selon lui, chacun doit jouer son rôle. Il y a d'une part les acteurs de l'intégration : le Migrant, l'indigène et l'Etat. D'autre part, il y a des agents de l'intégration : les agents privés (voisins, amis, migrants primo venus ...) et les agents institutionnels, c'est-à-dire des Organisations

comme les Eglises, le FIMM et toutes celles qui ont un contact privilégié avec les Migrants etc...

Pour que les choses marchent, Ricardo Lumengo pense qu'il ne faut jamais oublier que l'intégration n'est pas l'assimilation. Il faut donc cultiver le dialogue entre les Suisses et les Migrants pour casser les préjugés négatifs. D'où l'importance des facteurs d'intégration comme la volonté de s'intégrer, l'information et la sensibilisation sur la culture des autres, la langue, la rencontre et l'éducation...

L'écueil à éviter pour le Migrant c'est la méfiance et le repli sur soi. La puissance publique doit fournir un effort pour faciliter les choses au Migrant. Ainsi par exemple, selon le Conseiller national, le fameux « contrat d'intégration » est conçu sur la base des critères aléatoires susceptibles de conduire à l'arbitraire, en particulier dans l'octroi des permis de séjour. De même, des initiatives comme celle dite de la « naturalisation démocratique » sont pour le moins dangereuses pour la paix publique.

A la fin de son intervention, en guise de réponse à M. Jean-Baptiste de Weck sur le caractère scandaleux du rapport sur les mesures d'intégration, M. Lumengo promet de suivre le dossier avec les membres de son groupe au Conseil national.

9. Questions et points de vue des participants

Madame Laura Derighetti de l'OSEO s'étonne qu'avec autant d'Associations membres, FIMM-Fribourg n'ait toujours pas de locaux à disposition. Après un débat et surtout le témoignage de Lino Belfiore (Colonia libera italiana), dont la communauté est confrontée au même problème depuis 30 ans, le Président conclut que la balle est dans le camp des Autorités.

10. Divers

- Quan Vinh Nguyen remercie Joseph Ngandu pour les services rendus en tant que premier Secrétaire général du FIMM-Fribourg. Ce dernier prend la parole et remercie à son tour le Comité directeur et l'ensemble du FIMM pour leur soutien en dépit des vicissitudes inhérentes à la nature humaine. Il promet de continuer à œuvrer dans FIMM-Fribourg, surtout dans le domaine juridique.
- Par la même occasion, le Président lance un appel aux candidatures pour le poste de Secrétaire général(e), de trésorier(e) et de 2^{ème} vice-président(e).
- Madame Brigitte Van der Straten, Monsieur Nicolas Nagy et Monsieur Jean-Baptiste de Weck du Club Unesco assurent le FIMM-Fribourg de leur collaboration et de leur soutien en particulier dans le cadre du projet « Vivre ensemble ».
- Antonio Da Cunha promet que l'exposition « RENCONTRES » se tiendra dans le canton de Fribourg l'année prochaine. Ainsi FIMM-CH continuera à intervenir dans le débat public. De même, Antonio Altobelli assure FIMM-Fribourg de continuer à lui faire bénéficier de la longue expérience de la communauté italienne.

Enfin, le Président lève la séance sous les applaudissements de l'auditoire tout en remerciant chacune et chacun pour son engagement et sa sollicitude.

15h30 : Fin de l'Assemblée générale du FIMM-Fribourg
